

SERVITUDE VILLE/ENEDIS
PARCELLE CADASTREE SECTION AB 106

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

Dans le cadre de travaux pour la création et le raccordement électrique d'un nouveau poste au réseau de distribution d'énergie électrique haute tension souterrain, Enedis nous a fait part de son souhait d'installer des ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée section AB n°106, appartenant à la Commune, sise à Saint Georges sur l'Aa.

ENEDIS sollicite ainsi l'autorisation de la Commune de Gravelines d'occuper cette parcelle en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, une convention actant les engagements a régulièrement été transmise à la Commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil de conclure une convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 125 euros, au profit de ENEDIS pour l'installation d'ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée section AB n° 106.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,


- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 125 euros, par la Ville de Gravelines au profit de ENEDIS sur la parcelle cadastrée section AB n°106 sise à Saint Georges sur l'Aa ;
- Approuve la signature de la convention entre ENEDIS et la Commune ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention et toutes pièces utiles à la présente ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

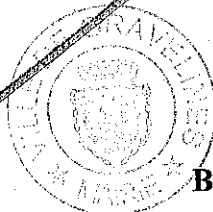
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 28 NOV. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 28 NOV. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.